

## Procès verbal de la réunion publique du 07 mars 2019 à Martignas sur Jalle

Concertation préalable au titre du code de l'environnement sur le projet de prolongement de la déviation de Martignas et la mise en compatibilité du PLU de Bordeaux Métropole

Début de la réunion 18h30

Introduction par Michel Vernejoul, Maire de Martignas

Walter Acchiardi, garant de la concertation (nommé par la Commission Nationale du Débat Public) rappelle le rôle du garant et donne son point de vue sur le déroulement de la concertation en cours.

Présentation du premier bilan des différents avis et contributions apportés depuis le début de la concertation : Ingrid Lanau, chargée d'opération, et Jean Baptiste Lethier, chef de projet, du Pôle territorial ouest de Bordeaux Métropole.

Le diaporama présenté lors de la réunion est disponible sur le site de la participation.

Présentation des projets et du planning des travaux du Conseil départemental de la Gironde par M. Pezas, Directeur des infrastructures.

Le diaporama présenté lors de la réunion est disponible sur le site de la participation.

### **Intervention du public 1 : Conseillers municipaux de la ville de Saint Jean d'Illac**

Expriment une grande crainte d'un afflux supplémentaire de trafic dans le centre-ville de Saint Jean d'Illac, suite à la création du demi-échangeur. Le giratoire du centre ville de Saint Jean d'Illac est très étroit, les abords de la ville ne sont pas aménagés pour permettre ce type de trafic. La réalisation du demi-échangeur doit être évitée.

Concernant le demi-échangeur : le mouvement de tourne-à-gauche en sortant par la bretelle nord de l'aménagement n'est-il pas dangereux en raison de la circulation venant de Martignas ?

#### **Réponse :**

J.-B. Lethier (Bordeaux Métropole – chef de projet) : Avec les différents projets routiers du secteur (aménagement de la RD 106, aménagement de la rue Dauphine et Bellevue, l'aménagement du chemin de Baron ou contournement sud → est de St Jean d'Illac), il est très difficile d'estimer l'évolution du trafic dans le centre de St Jean d'Illac à moyen terme. Vraisemblablement les travaux du contournement sud → est seront réalisés par le Département avant que Bordeaux Métropole ne débute l'aménagement de la voie nouvelle et du demi-échangeur. La situation devrait de fait s'améliorer considérablement.

L'objectif étant de sortir le trafic en transit de Martignas, le projet de Bordeaux métropole est un aménagement conjoint du barreau Marchegay-Crabemorte et du demi échangeur. Les dossiers réglementaires intègrent obligatoirement la réalisation conjointe des 2 aménagements. Les services de Bordeaux métropole continueront de suivre l'évolution du trafic autour de Martignas et notamment sur la RD 211 pour s'assurer du bien fondé de ses projets.

Concernant le tourne-à-gauche vers Saint Jean d'Illac au sortir de la bretelle nord du demi-échangeur : la modélisation du trafic faite pour cet aménagement indique environ 4000 véhicules/jour sur la voie principale (RD211) et 3000 véhicules/jour venant de la bretelle nord. Les

abaques de conception de voirie routière n'identifient pas le besoin d'aménager un carrefour spécifique pour ce volume de trafic. Le carrefour simple « en T » doit suffire.

### Intervention du public 2

« Est-ce que la voie locale deviendra une voie publique ou une voie privée pour Dassault ? »

#### Réponse :

M. le Maire de Martignas : L'entreprise Dassault à Martignas dispose de foncier permettant d'accueillir de nouvelles unités de production et de nouveaux services. Un des projets en cours de développement est le nouveau Falcon dont les voitures seraient réalisées sur le site de Martignas. Le transport de ces ailes plus grandes que pour les anciens Falcon exigerait un nouvel accès évitant le centre ville. La voie « locale » entre l'avenue du Maréchal Leclerc et la zone d'activité Dassault répondrait à cette demande. Appuyée par la mairie, la direction de l'entreprise Dassault demande la création de cette voie à Bordeaux métropole. Une fois réalisée la voie deviendrait communautaire et donc ouverte au public.

### Intervention du public 3

« Sur Mérignac, est-ce que l'avenue Dassault est prolongée jusqu'à l'échangeur 10 ?»

J.-B. Lethier (Bordeaux Métropole – chef de projet) : Le prolongement de l'avenue Dassault vers l'est est en cours de travaux. Cette voie doit aboutir au giratoire de la mosquée. Il est également prévu de réaménager l'échangeur 10. Les informations sur les différents projets liés à la mobilité sont disponibles sur le site de Bordeaux métropole, onglet « grands projets », cliquer sur « OIM Bordeaux Aéroparc ».

M. le maire clôture la réunion à 20h30.